

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CISION – Chaudière-Appalaches + hebdomadaires régionaux

Surveillance par radar photo mobile à venir sur l'autoroute 73 à Scott

Lévis, le 31 octobre 2025. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population ainsi que ses partenaires que le chantier de réfection d'un pont situé sur l'autoroute 73, à la hauteur de la route 173, à Scott, pourra prochainement faire l'objet d'une surveillance par radar photo mobile sur une distance de 8 km, et ce, dans les deux directions.

Afin de pouvoir mettre les équipements requis en place et de procéder à l'installation de la signalisation, **l'autoroute 73 sera complètement fermée de soir et de nuit, de 19 h à 5 h, du 2 au 4 novembre**. Un chemin de détour sera alors mis en place par les routes Carrier, 173 et Cameron.

Durant ces périodes, le Ministère procédera notamment à :

- l'installation de glissières en béton, afin de délimiter les voies sur l'autoroute 73 nord;
- l'abaissement de la limite de vitesse à 80 km/h dans la zone de travaux;
- l'ajout de panneaux de signalisation;
- la modification du marquage à la sortie 101 (direction Scott) de l'autoroute 73.

La surveillance par radar photo mobile aura pour but de renforcer la sécurité des usagers de la route et celle des travailleuses et travailleurs. En effet, il a été observé qu'en dehors des heures de pointe, certains usagers ne respectaient pas la limite de vitesse.

Une signalisation sera installée en amont pour informer les usagers de la route de la présence possible d'un radar photo. Le panneau affichera, sur fond orange, le pictogramme utilisé ailleurs sur le réseau routier à cette fin.

Lorsqu'une infraction est détectée par un radar photo, aucun point d'inaptitude n'est porté au dossier du propriétaire du véhicule. Toutefois, le montant de l'amende est doublé pour toute infraction commise dans une zone de travaux routiers.

Les usagers de la route sont invités à consulter [la liste des chantiers routiers ciblés](#) par les radars photo sur Québec 511.

Lien connexe :

- [Investissements routiers, maritimes, ferroviaires et aéroportuaires 2025-2027](#)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724